

n'ébranla pas un moment son âme : elle confessa sa foi résolument, et fut condamné à mort. Par égard pour son rang, on ne la conduira pas à l'amphithéâtre, on ne voudra même pas la frapper du glaive. Pour éviter le tumulte que la situation de la jeune femme eut pu soulever dans l'aristocratie romaine, on résolut de la faire mourir dans sa propre maison. Elle fut enfermée dans la salle de bains chaude de sa demeure ; on voulut la suffoquer par la vapeur brûlante. Un jour et une nuit s'écoulèrent ; Cécile respirait encore, la mort n'avait pas fait son oeuvre. Un licteur fut alors chargé d'aller lui porter le coup fatal. Trois fois il la frappa de son épée et il se retira, la laissant baignée dans son sang. Cécile vécut trois jours encore et mourut. Elle alla recueillir au ciel la palme du martyr.

Après d'imposantes funérailles, les chrétiens déposèrent le corps de Cécile dans le domaine sépulcral de sa famille.

Au XVI^e siècle, on ouvrit son tombeau. On trouva Cécile couchée sur le côté, les bras glissant le long du corps, la face contre terre. C'est ainsi qu'elle avait rendu l'âme, ainsi qu'on l'avait déposée dans son cercueil ; et c'est dans cette attitude que plus tard le ciseau du sculpteur immortalisera sa mémoire.

Cécile a su allier la force de l'âme à la tendresse de l'âge ; elle sera pour toutes les générations un des plus illustres modèles de fermeté chrétienne.

Fr. C. CHAMBERLAND, O. P.

